

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2243)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2178

présenté par

M. Eliaou

ARTICLE 26

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« dans le cadre »

les mots :

« en application ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.